

Les anciens exploitants se mobilisent

Un début de revalorisation des petites retraites, l'ouverture de la retraite complémentaire aux conjoints d'exploitation et aux aides familiaux, l'assouplissement des conditions d'accès à la revalorisation des pensions agricoles des femmes chef d'exploitation pendant moins de 17 ans et demi, la réversion de la retraite complémentaire obligatoire (RCO), ne font pas oublier la réalité quotidienne des retraités de l'agriculture qui perçoivent en moyenne 730 à 780 € contre 1 300 € pour l'ensemble des retraités français.

Aussi les anciens exploitants se

mobilisent et dénoncent :

- la hausse du coût de la vie, de la protection santé, des prélèvements sociaux et fiscaux,
- le non respect des engagements des pouvoirs publics concernant l'augmentation des petites retraites (85 % pour les carrières complètes, et 75 % du SMIC pour les autres), étant aujourd'hui à 70 % avec une hausse de 0,9 % insuffisante et inadmissible.

Et ils demandent :

- le rétablissement de la demi-part fiscale,
- l'attribution forfaitaire de la bo-

nification pour enfant,

- l'annulation des conditions d'âge ouvrant droit à la pension de réversion,
- l'élaboration, au plus tôt, de la prise en charge et du financement équitable de la dépendance, appelé le 5^{ème} risque,
- la revalorisation des petites retraites,

Ils restent vigilants et défensifs afin que leur soit rendu ce qui a été supprimé et qu'il leur soit accordé ce qui leur manque pour être au même niveau que les autres retraités.